

Autres dénominations : Responsable d'atelier véhicules industriels

Présentation du métier

Le / La responsable d'atelier anime et gère une ou plusieurs équipes afin d'assurer la meilleure production de l'atelier. Son rôle est majeur dans l'organisation du travail et la rentabilité de l'atelier. Il ou elle assure, supervise et contrôle la maintenance ou la réparation de véhicules industriels (camions, cars...) ainsi que les équipements de l'atelier.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac+2 (BTS, DUT) en maintenance automobile pour l'encadrement d'atelier ou en gestion pour le suivi de parc et de flotte de véhicules professionnels.

Il est également accessible avec une expérience professionnelle dans le secteur sans diplôme particulier.

Compétences professionnelles

- Animer, coordonner une équipe
- Contrôler les réparations
- Critères de contrôle réglementaire de véhicules
- Effectuer le suivi d'une action de sous-traitance
- Gérer les stocks
- Gestion d'un parc de véhicules
- Identifier des besoins (réparation, révision, utilisation, ...) et déterminer les interventions, prestations adaptées (type, durée, coût, condition, ...)
- Logiciels de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO)
- Mécanique
- Mettre en œuvre des actions ou mesures correctives ou préventives
- Négocier et gérer un contrat, une prestation
- Planifier l'activité du personnel, d'un service, d'une structure
- Suivre et contrôler la conformité réglementaire d'utilisation de véhicules (contrôle technique, assurance, permis, temps repos, ...)
- Superviser un parc de véhicules motorisés
- Transmettre une technique, un savoir-faire

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de réactivité
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME I1103 - Supervision d'entretien et gestion de véhicules](#).